

Bruxelles, le 17 août 2021
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2021/0266(NLE)

11277/21
ADD 1

SCH-EVAL 95
SIRIS 87
COMIX 414

PROPOSITION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	12 août 2021
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2021) 472 final - ANNEXE
Objet:	ANNEXE de la proposition de décision du Conseil sur l'application en République de Chypre des dispositions de l'acquis de Schengen relatives au système d'information Schengen

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2021) 472 final - ANNEXE.

p.j.: COM(2021) 472 final - ANNEXE

Bruxelles, le 12.8.2021
COM(2021) 472 final

ANNEX

ANNEXE

de la proposition de

décision du Conseil

**sur l'application en République de Chypre des dispositions de l'acquis de Schengen
relatives au système d'information Schengen**

ANNEXE

Liste des dispositions de l'acquis de Schengen relatives au système d'information Schengen visées à l'article 1, paragraphe 1

1. Règlement (CE) n° 1986/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 sur l'accès des services des États membres chargés de l'immatriculation des véhicules au système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II)¹.
2. Règlement (CE) n° 1987/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 2006 sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II)².
3. Décision 2007/533/JAI du Conseil du 12 juin 2007 sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II)³.

¹ JO L 381 du 28.12.2006, p. 1.

² JO L 381 du 28.12.2006, p. 4.

³ JO L 205 du 7.8.2007, p. 63.